



Problème de succession

Par **puce77**, le **19/05/2019** à **16:30**

Bonjour,

Mon père est décédé en 2012 et depuis la succession est bloquée car 2 petits enfants ne veulent pas renvoyer les procurations au notaire. Celui-ci nous a conseillé de prendre un avocat ou un huissier afin de récupérer ces procurations ou d'abandonner leur part d'héritage, à savoir que mon père avait été marié 3 fois que ma mère sa dernière épouse est usufruitière et à le droit à un quart de la part de mon père (1/4 en pleine propriété). Le livret A de mon père se vide depuis 2012 avec des frais de gestion.

Que me conseillez-vous ? Si nous prenons un avocat ou un huissier combien cela va-t-il coûter à ma mère ? Elle a déjà dû payer un généalogiste pour retrouver tous les héritiers (15)

Merci pour vos réponses,